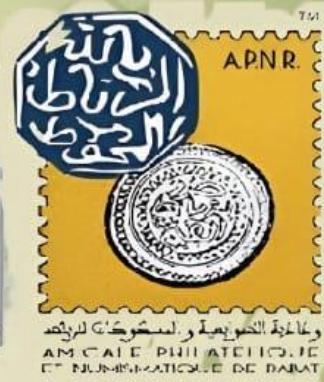




المجلة المغربية للهواة والمحترفين

Le Bulletin de la Philatélie et de la Numismatique au Maroc

مجلة تصدر كل 3 أشهر Revue trimestrielle

مجلة للهواة والمحترفين والمضامين الوحيدة التي
تصدر بالمغرب

مجلة ثقافية، إلكترونية، مجانية تصدرها
وإحدى الهواة والمحترفين للرباط

Le seul
organe
philatélique
et Numismatique
au Maroc

Bulletin culturel, électronique
et gratuit, édité par l'Amicale
philatélique et numismatique
de Rabat



Ce bulletin reprend le relais du
bulletin de la Philatélie au Maroc
ayant cessé de paraître en 1947



هذه المجلة هي امتداد لمجلة
الهواة في المغرب التي توقفت
على الإصدار في سنة 1947

SOMMAIRE

1. EDITO	2
2. L'AMICALE PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE DE RABAT	4
3. ÉMISSIONS SPECIALES	5
3.1. PHILATELIE	5
3.1.1. <i>Patrimoine maritime du Maroc</i>	5
3.1.2. <i>Équipe Nationale du Maroc</i>	6
3.1.3. <i>Un siècle du notariat</i>	8
3.2. NUMISMATIQUE	10
3.2.1. <i>Emission d'une pièce commémorative en argent de 250 dirhams et d'un billet commémoratif de 100 dirhams à l'occasion de l'organisation par le Maroc de la 35ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations</i>	10
4. PLANNING DES ACTIVITES CULTURELLES DE L'AMICALE PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE DE RABAT - ANNEE 2026 12	
5. ARTICLES	13
5.1. PHILATELIE	13
5.1.1. <i>Une Nouvelle Ère de la Philatélie, APNR Pionnière Mondiale des Expositions Virtuelles (2020–2023)</i>	13
5.1.2. <i>LES INONDATIONS DE 1963, 1970 ET 2026 AU MAROC : MÉMOIRE NATIONALE ET RÉPONSES PHILATÉLIQUES</i>	15
5.2. NUMISMATIQUE	20
5.2.1. <i>Retrait de la circulation de certains billets de banque marocains</i>	20
5.2.2. <i>Titulatures souveraines et appellations honorifiques</i>	21
6. DIVERS	28
6.1. LE PETIT JOURNAL.....	28
6.2. SCRIPTOPHILIE.....	29
6.2.1. <i>Le Maroc Agricole et Commercial</i>	29
6.2.2. <i>S.A. du Djebel Chiker</i>	29
7. SALONS & EXPOSITIONS.....	30
7.1. 32 ^{EME} BOURSE NATIONALE DE L'A.P.N.R.	30
7.2. PHILHAINAUT'26 & NUMISHAINAUT'26.....	31
7.3. BOSTON 2026	33
7.4. PARIS-PHILEX 2026.....	34
8. REVUE SPECIALISEE	36
9. PETITES ANNONCES	36
10. BULLETIN D'ADHESION A L'A.P.N.R.	37
11. PUBLICITE NEGOCIANTS DE TIMBRES ET MONNAIES.....	38

Chers passionnés de philatélie et de numismatique,

Avec ce vingt-cinquième numéro, notre Bulletin franchit une étape symbolique : six années d'existence continuent, six années de fidélité à une double passion qui nous rassemble et nous élève : la philatélie, le postal et la numismatique.

Numéro après numéro, grâce à l'engagement constant de nos membres, collaborateurs et lecteurs, le Bulletin de l'Amicale Philatélique, Postale et Numismatique de Rabat s'est affirmé comme un espace de mémoire, de transmission et de réflexion, au service de notre patrimoine culturel, postal et monétaire.

L'année écoulée aura été singulière. L'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 au Maroc a, durant plusieurs semaines, mobilisé les cœurs, les esprits et les énergies du pays tout entier.

Comme beaucoup, nous avons momentanément mis entre parenthèses nos activités de philatélie, de postal et de numismatique, emportés par la ferveur populaire et la passion du ballon rond.

À peine refermée la parenthèse sportive, notre pays a toutefois été confronté à une épreuve autrement plus grave : des inondations d'une ampleur exceptionnelle, ravivant le douloureux souvenir de celles de 1963 et de 1970, événements marquants de l'histoire philatélique, postale et numismatique nationale.

Face à cette situation, la mobilisation fut immédiate et d'une ampleur remarquable.

Les Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, les Forces Auxiliaires, la Police, la Protection Civile, ainsi que les cadres et autorités territoriales du ministère de l'Intérieur, ont été déployés avec d'importants moyens terrestres, maritimes et aériens.

Ces dispositifs ont permis l'évacuation rapide des populations menacées, leur prise en charge dans des conditions optimales de sécurité, de dignité et de confort, ainsi que leur hébergement et leur alimentation dans des structures adaptées.

Parallèlement aux opérations de secours, de lourds moyens logistiques et techniques ont été mobilisés pour dégager les axes routiers, rétablir les liaisons vitales et permettre l'accès aux zones enclavées.

Ces efforts se prolongent désormais par des opérations coordonnées de nettoyage, d'assainissement et de remise en état des localités sinistrées.

Fidèle à sa vocation, notre Bulletin continuera à porter ce regard croisé entre mémoire et actualité, entre histoire philatélique, postale et numismatique et réalité contemporaine.



Avec nos salutations les plus chaleureuses,

2. L'AMICALE PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE DE RABAT

M. Abdelkader LEMRAHI, président,	D ^r Fatima EZZOUHRA, Conseillère chargée des affaires culturelles
D ^r Iz-Eddine EL AMRANI, 1 ^{er} vice-président chargé des affaires administratives,	M ^{me} Hayate ZNIG, Secrétaire Générale
D ^r Majid TAZI, 2 ^{ème} vice-président chargé des relations publiques,	M. Fouad MORENO, Trésorier
D ^r . Abderrahim CHAABANE, Conseiller chargé de la Numismatique.	

Adresse : APNR, BP 8101, Rabat Nations Unies, Agdal 10102, Rabat

E-mail : apnrabat@gmail.com; Tél. : +212 6 61 21 15

Site web : <https://apn-rabat.org>

Adhésion à l'APNR :

Parrainage par 2 adhérents ayant au moins 2 ans d'ancienneté à l'Amicale ;

Renseignement du formulaire ci-joint à la fin du bulletin ;

Cotisation annuelle : - > 25 ans : 100 dh

- 18-25 ans : 20 dh

- < 18 ans : 1 dh

Adhésion au Bulletin de la Philatélique et de la Numismatique au Maroc : gratuite

En vue de dresser une liste de distribution, il vous est demandé de fournir votre prénom, nom et adresse électronique à l'e-mail officiel de l'Amicale suivant :

apnrabat@gmail.com.

Toutefois, le téléchargement de tous les bulletins peut être effectué à partir du site de notre Amicale : <https://apn-rabat.org/bulletins/>

Afin de respecter le RGPD, nous vous garantissons qu'aucune liste ne sera transmise pour une publicité quelconque ni autres associations non gouvernementales.

Calendrier des réunions bimensuelles et bourses trimestrielles :

Généralement, les réunions bimensuelles ont lieu les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis de chaque mois au Centre Culturel de l'Agdal ou dans un café à la demande des adhérents, de 10h à 12h, (prière de demander la tenue de chaque réunion), et les bourses au milieu ou vers la fin de chaque trimestre, sauf juillet et août (voir tableau détaillé dans les pages suivantes).



3. Émissions spéciales

3.1. Philatélie

3.1.1. Patrimoine maritime du Maroc



Dans le cadre de sa mission de valorisation du patrimoine national, Barid Al-Maghrib procède à une émission spéciale de timbre-poste dédiée au thème « Patrimoine maritime du Maroc ».

Pour cette édition, et suite aux recommandations de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime relevant du ministère de l'Équipement et de l'Eau, le choix s'est porté sur le port de Jebha, mis à l'honneur sur le timbre.

Situé sur la rocade méditerranéenne, à 136 km de Tétouan et 133 km de Chefchaouen, le port de Jebha est un port de pêche construit en 1974 et restructuré en 2016.

Il dispose de 429 mètres linéaires d'accostage.

Son extension, planifiée en deux phases — la première achevée en 2017 et la seconde en cours pour la période 2022-2025 — vise à renforcer ses capacités opérationnelles et à améliorer sa connectivité maritime.

Ce nouveau timbre vient enrichir la collection consacrée au patrimoine maritime marocain, aux côtés des émissions dédiées au port de Tanger Med (2009 et 2017), à l'ancien port de Dakhla dans le cadre du 45^{ème} anniversaire de la Marche verte, et au port d'Al Hoceima (1956).

D'autres timbres ont également mis en lumière les phares emblématiques du littoral marocain, tels que ceux de Cap Spartel (1964 et 2015) et de Pointe Nador Larache (2024).

“التراث البحري المغربي”

في إطار مهمتها المتمثلة في تثمين التراث الوطني، تصدر مؤسسة بريد المغرب طابعا بريديا خاصا حول موضوع “التراث البحري المغربي” بالنسبة لهذا الإصدار، وبناءً على توصيات مديرية الموانئ والملك العمومي البحري التابعة لوزارة التجهيز والماء، تم اختيار ميناء الجبهة ليكون موضوع الطابع البريدي.

يقع ميناء الجبهة على الطريق الساحلي المتوسطي، على بعد 136 كلم من تطوان و133 كلم من شفشاون، وهو ميناء للصيد تم بناؤه سنة 1974 وأعيدت هيكلته سنة 2016. ويبلغ طول رصيفه 429 متراً. ويهدف توسيعه، المخطط على مرحلتين - الأولى اكتملت سنة 2017 والثانية جار تنفيذها للفترة ما بين 2022-2025 - إلى تعزيز قدراته التشغيلية وتحسين اتصاله البحري.

يأتي هذا الطابع الجديد ليثري المجموعة المخصصة للتراث البحري المغربي، إلى جانب الإصدارات المخصصة لميناء طنجة المتوسط (2009 و2017)، وميناء الداخلة القديم في إطار الذكرى الخامسة والأربعين للمسيرة الخضراء، وميناء الحسيمة (1956). كما سلطت طوابع أخرى الضوء على المنارات الشهيرة على الساحل المغربي، مثل منارة رأس سبارطيل (1964 و2015) ومنارة رأس الناظور في العرائش (2024).

Intitulé de l'émission	Patrimoine maritime du Maroc : Port de Jebha	التراث البحري المغربي: ميناء الجبهة	اسم الإصدار
1 ^{er} jour d'émission	20/10/2025	2025/10/20	أول يوم للإصدار
Tirage	50 000 timbres-poste	50 000 طابع بريدي	عدد الطوابع البريدية
Planches composées de	10 TP	10 طوابع بريدية	لوحات مكونة من
Dimensions du TP	40 x 30 mm	30 x 40 ملم	أبعاد الطابع البريدي
Valeur faciale	4,10 MAD	4,10 دراهم	القيمة الإسمية
Couleurs	Plusieurs	متعددة	الألوان
Procédé d'impression	Offset	أوفست	الطباعة
Imprimeur	Dar As-Sikkah, Maroc	دار السكة، المغرب	المطبعة

3.1.2. Équipe Nationale du Maroc



Le 27 septembre 2023, la Confédération Africaine de Football (CAF) a confié l'organisation de la 35^{ème} Coupe d'Afrique des Nations (CAN) au Maroc. Le tournoi se tiendra du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

Cette décision fait suite aux progrès majeurs et durables accomplis par le football marocain, aujourd'hui reconnu à l'échelle continentale et internationale.

Elle récompense des atouts décisifs : un développement infrastructurel de haut niveau, une expertise organisationnelle éprouvée, une stabilité institutionnelle forte, et des performances sportives ancrées dans un projet fédéral cohérent.

Cette attribution consolide ainsi la position du Maroc comme un pôle majeur du football africain, pleinement en mesure d'accueillir un événement de cette ampleur dans des conditions optimales.

Pour marquer cet événement, Barid Al-Maghrib procède, en collaboration avec la Fédération Royale Marocaine de Football à l'émission spéciale d'un timbre-poste intitulé « Équipe Nationale du Maroc ».

Ledit timbre illustre l'esprit d'unité et la fierté nationale à travers une représentation symbolique de l'équipe nationale, brillant dans son maillot aux couleurs rouge et vert.

En arrière-plan, la carte de l'Afrique, dessinée avec des couleurs ocres chaleureuses, apparaît comme un symbole géographique et évoque la dimension africaine de la Coupe d'Afrique des nations.

Ce timbre-poste vient enrichir la collection consacrée au sport, forte de plusieurs dizaines d'émissions.

Le plus récent célébrait l'équipe nationale du Maroc, demi-finaliste de la Coupe du Monde 2022.

La Coupe d'Afrique y occupe une place particulière, avec des timbres régulièrement émis en 2012, 2008, 2007, 2000, 1988 et 1976.

" المنتخب الوطني المغربي "

في 27 شتنبر 2023، أوكل الاتحاد الإفريقي لكرة القدم (CAF) إلى المغرب تنظيم النسخة الخامسة والثلاثين من كأس إفريقيا للأمم وستنظم البطولة في الفترة الممتدة من 21 دجنبر 2025 إلى 18 يناير 2026.

ويأتي هذا القرار تنويجاً للتقدم الكبير والمتواصل الذي حققته كرة القدم المغربية، والذي أصبح اليوم معترفاً به على الصعيدين القاري والدولي. وهو يكافئ المزايا الهامة التالية: بنية تحتية متطورة، وخبرة تنظيمية مثبتة، واستقرار مؤسساتي قوي، وأداء رياضي متميز في ظل مشروع اتحادي متماسك.

وبذلك، يعزز هذا الاختيار مكانة المغرب باعتباره قطباً رياضياً بارزاً في كرة القدم الإفريقية، مؤهلاً بالكامل لاستضافة حدث بهذا الحجم في ظروف مثالية.

وللاحتفال بهذا الحدث، تصدر مؤسسة بريد المغرب، بالتعاون مع الجامعة الملكية المغربية لكرة القدم، طابعاً بريدياً خاصاً يحمل اسم " المنتخب الوطني المغربي ". ويرمز هذا الطابع لروح الوحدة والفخر الوطني من خلال تجسيد رمزي للفريق الوطني المغربي، الذي يتألق بقميصه الأحمر والأخضر. وتظهر في الخلفية خريطة إفريقيا، مرسومة بألوان ترابية دافئة، باعتبارها رمزاً جغرافياً، وإيحاءاً بالبعد الإفريقي لبطولة كأس إفريقيا للأمم.

ويأتي هذا الطابع البريدي ليثري سلسلة الطوابع البريدية المخصصة للرياضة، والتي تضم عشرات الإصدارات. آخرها يحتفي بالمنتخب الوطني المغربي، الذي تأهل إلى نصف نهائي كأس العالم 2022. ويحظى كأس أفريقيا بمكانة خاصة، حيث تم إصدار طوابع بريدية له بانتظام في سنوات 2012 و2008 و2007 و2000 و1988 و1976.

Intitulé de l'émission	Équipe Nationale du Maroc	المنتخب الوطني المغربي	اسم الإصدار
1 ^{er} jour d'émission	21/12/2025	2025/12/21	أول يوم للإصدار
Tirage	50 000 timbres-poste	50 000 طابع بريدي	عدد الطوابع البريدية
Planches composées de	10 TP	10 طوابع بريدية	لوحات مكونة من
Dimensions du TP	30 x 40 mm	40 x 30 ملم	أبعاد الطابع البريدي
Valeur faciale	9,80 MAD	9,80 دراهم	القيمة الاسمية
Couleurs	Plusieurs	متعددة	الألوان
Procédé d'impression	Offset	أوفست	الطباعة
Imprimeur	Dar As-Sikkah, Maroc	دار السكة، المغرب	المطبعة

3.1.3. Un siècle du notariat



Institué par le dahir du 4 mai 1925 sous le règne du Sultan Moulay Youssef, le notariat marocain célèbre cette année son centenaire.

Un siècle d'engagement au service des citoyens, de rigueur juridique et de dévouement à la mission de service public.

Pour rendre hommage au rôle essentiel des notaires dans la consolidation de la confiance, la sécurisation des transactions et la préservation des droits, Barid Al Maghrib procède, en collaboration avec le Conseil National de l'Ordre des Notaires du Maroc, à l'émission spéciale d'un timbre-poste commémoratif intitulé « Un siècle du notariat ».

Ledit timbre illustre, à travers une composition graphique harmonieuse, les symboles de l'évènement célébrant cet anniversaire : la charte de l'évènement commémoratif en position centrale, le logo du centenaire et la carte du Maroc en parfaite symétrie, affirmant l'ancrage territorial de la profession.

Un ensemble de monuments emblématiques de Rabat illustre la mémoire collective, tandis que la tour Mohammed VI incarne la modernité et l'ouverture du notariat vers le numérique.

Cette émission spéciale vient enrichir la collection philatélique consacrée aux services et professions des institutions nationales, œuvrant au service du citoyen et de l'État, notamment « Office National des Chemins de Fer : 60 ans de progrès » en 2024, « Barid Al-Maghrib, prestataire de service de certification électronique » en 2020, « Le transport routier au Maroc : 100 ans d'histoire » en 2019, « Centenaire de l'immatriculation foncière » en 2013 et « 1929 - 2009 : l'Industrie Sucrière » en 2009.

« قرن من التوثيق »

تم تأسيس مهنة التوثيق المغربي بموجب الظهير الصادر في 4 ماي 1925 في عهد السلطان مولاي يوسف، وتحتفل هذه السنة بمرور مائة سنة على تأسيسها. قرن من الالتزام بخدمة المواطنين، والدقة القانونية، والتفاني في الخدمة العامة.

تكريفاً للدور الأساسي الذي يلعبه الموثقون في ترسيخ الثقة، وتأمين المعاملات، والحفاظ على الحقوق، تصدر مؤسسة بريد المغرب، بالتعاون مع المجلس الوطني لهيئة الموثقين بالمغرب، طابعاً بريدياً خاصاً يحمل اسم "قرن من التوثيق". ويجسد هذا الطابع البريدي، بشكل متناغم، الهوية البصرية للحدث التذكاري المنظم والتي تحتل مركز الطابع البريدي، وشعار المئوية وخريطة المغرب في تناظر كامل، مما يؤكد الارتباط الترابي للمهنة. كما تبرز مجموعة من المعالم التاريخية البارزة لمدينة الرباط التي تجسد الذاكرة الجماعية، في حين يرتفع برج محمد السادس ضمن هذا المشهد ليعكس الحداثة وانفتاح مهنة التوثيق نحو الرقمنة.

ويأتي هذا الإصدار ليغري سلسلة الطوابع البريدية المخصصة للخدمات ومهن المؤسسات الوطنية التي تخدم المواطن والدولة، خاصة "المكتب الوطني للسكك الحديدية: 60 سنة من التقدم" سنة 2024، و"بريد المغرب، مقدم خدمات المصادقة الإلكترونية" سنة 2020، "النقل الطرقي بالمغرب: 100 سنة من التطور" سنة 2019، "الذكرى المئوية للحفاظ العقاري" سنة 2013 و"الصناعة السكرية : 1929-2009" سنة 2009.

اسم الإصدار	قرن من التوثيق	Un siècle du notariat	Intitulé de l'émission
أول يوم للإصدار	2025/12/31	31/12/2025	1 ^{er} jour d'émission
عدد الطوابع البريدية	50 000 طابع بريدي	50 000 timbres-poste	Tirage
لوحات مكونة من	10 طوابع بريدية	10 TP	Planches composées de
أبعاد الطابع البريدي	30 x 40 ملم	40 x 30 mm	Dimensions du TP
القيمة الاسمية	4,10 دراهم	4,10 MAD	Valeur faciale
الألوان	متعددة	Plusieurs	Couleurs
الطباعة	أوفست	Offset	Procédé d'impression
المطبعة	دار السكة، المغرب	Dar As-Sikkah, Maroc	Imprimeur

3.2. Numismatique

3.2.1. Emission d'une pièce commémorative en argent de 250 dirhams et d'un billet commémoratif de 100 dirhams à l'occasion de l'organisation par le Maroc de la 35ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations

A l'occasion de l'organisation de la **35^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nations -Maroc 2025**, Bank Al-Maghrib a émis le **22 décembre 2025** une pièce commémorative en argent d'une valeur faciale de 250 dirhams et a mis en circulation un billet commémoratif de 100 dirhams.

- 1- **La pièce commémorative** présente à l'avvers l'effigie de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et l'inscription « السادس محمد », l'inscription en arabe « المغربية المملكة » et en tifinagh « », ainsi que le millésime : « 2025 - 1447 ». Au revers, la pièce comporte l'inscription : « MOROCCO 2025 المغرب », une représentation artistique du complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, surmontée par la carte de l'Afrique, avec des feux d'artifice festifs célébrant la Coupe d'Afrique des Nations, ainsi que la valeur faciale en chiffres : « 250 » et en lettres arabes : « درهما وخمسون مائتان ». Les caractéristiques techniques de la pièce commémorative se présentent comme suit : Alliage : Argent (925 millièmes) et Cuivre (75 millièmes) ; Poids : 28,28 grammes ; Diamètre : 38,61 millimètres ; Tranche : Cannelée ; Frappe : Proof.
- 2- **Le billet commémoratif** illustre l'engagement du Royaume en faveur du sport et met en exergue ses nouvelles infrastructures sportives. Le recto de ce billet présente le portrait de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, les armoiries du Royaume, une représentation stylisée du complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, la carte de l'Afrique, un motif d'arabesque marocaine et une stylisation d'un ballon de football. Le verso du billet comporte la dénomination de l'Institut d'émission en lettres tifinagh et latines, une vue intérieure du complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, des silhouettes stylisées de joueurs en action, un ballon orné de la carte de l'Afrique, des étoiles dynamiques évoquant la célébration, ainsi qu'une mixture d'arabesques marocaines et de motifs africains. Ce billet intègre plusieurs éléments de sécurité à la pointe de la technologie, tels que le fil de sécurité à fenêtres et à changement de couleurs avec effet dynamique, un motif de repérage recto/verso, des motifs imprimés par des encres spéciales, changeant de couleur selon l'angle de vision, des motifs avec un relief perceptible pour les malvoyants et des micro-textes. Le billet commémoratif de 100 dirhams, doté d'un cours légal et d'un pouvoir libératoire, sera émis, en nombre limité et circulera concomitamment avec les coupures de 100 dirhams actuellement en vigueur.

L'ensemble des étapes de conception et de production de la pièce et du billet commémoratifs a été réalisé exclusivement par les compétences marocaines de Dar As-Sikkah.



4. PLANNING DES ACTIVITES CULTURELLES DE L'AMICALE PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE DE RABAT - ANNEE 2026

12

Amicale Philatélique et
Numismatique de Rabat



ودادية الطوابع والمسكوكات
للرباط

Association fondée en 1918

Objet des activités	Date	Heure	Lieu	Matériel
1- Organisation d'une bourse d'échange accompagnée d'une exposition culturelle, d'une réunion, d'un atelier et d'activités dédiées à la philatélie et à la numismatique.	Samedi 14 Février 2026	09h00- 17h00	Salle du 1 ^{er} étage : Centre Culturel de l'Agdal	25 Tables et 50 Chaises
2- Organisation d'une bourse d'échange accompagnée d'une exposition culturelle, d'une réunion, d'un atelier et d'activités dédiées à la philatélie et à la numismatique.	Samedi 19 Septembre 2026	09h00 - 17h00	Salle du 1 ^{er} étage : Centre Culturel de l'Agdal	25 Tables et 50 Chaises
3- Organisation d'une bourse d'échange accompagnée d'une exposition culturelle, d'une réunion, d'un atelier et d'activités dédiées à la philatélie et à la numismatique.	Samedi 19 Décembre 2026	09h00 - 17h00	Salle du 1 ^{er} étage : Centre Culturel de l'Agdal	25 Tables et 50 Chaises
4- Rencontres périodiques : organisation repas associatifs	Fin avril	11h00 – 15h00		
	Fin septembre	"		
	Fin décembre	"		
5 - Sorties et visites culturelles	A programmer ultérieurement	"		

NB : ce planning est susceptible de subir d'éventuelles modifications

5. ARTICLES

5.1. Philatélie

5.1.1. [Une Nouvelle Ère de la Philatélie, APNR Pionnière Mondiale des Expositions Virtuelles \(2020-2023\)](#)

M. Abdelkader LEMRAHI

APNR : Première Organisation au Monde

En mars 2020, l'APNR annonçait la toute première exposition philatélique et numismatique virtuelle intégrale.

En avril 2020, elle l'organisait : entièrement en ligne, multi classe, structurée selon l'esprit des règlements FIP, évaluée par un jury qualifié, dotée de diplômes, palmarès et catalogue.

Aucune fédération ni association n'avait encore réalisé un événement de ce niveau. L'APNR est donc le pionnier mondial incontestable de la philatélie virtuelle.

Quatre Éditions Internationales : 2020 – 2020 – 2021 – 2023

Entre 2020 et 2023, l'APNR a organisé quatre expositions virtuelles successives :

- Deux éditions en 2020, dont la toute première mondiale ;
- Une édition en 2021, enrichie et améliorée ;
- Une dernière édition en 2023, la plus aboutie.

Ces expositions, conformes à l'esprit des règlements FIP, étaient rigoureusement organisées, ouvertes à toutes les classes philatéliques et numismatiques, accompagnées de catalogues, palmarès et diplômes, et accessibles via simples scans de haute qualité.

AUSVIPEX 2025 : La Confirmation Internationale

En 2025, l'Australian Philatelic Federation relance ce modèle avec AUSVIPEX 2025, réunissant 29 pays, confirmant ainsi la vision pionnière ouverte par l'APNR dès 2020.

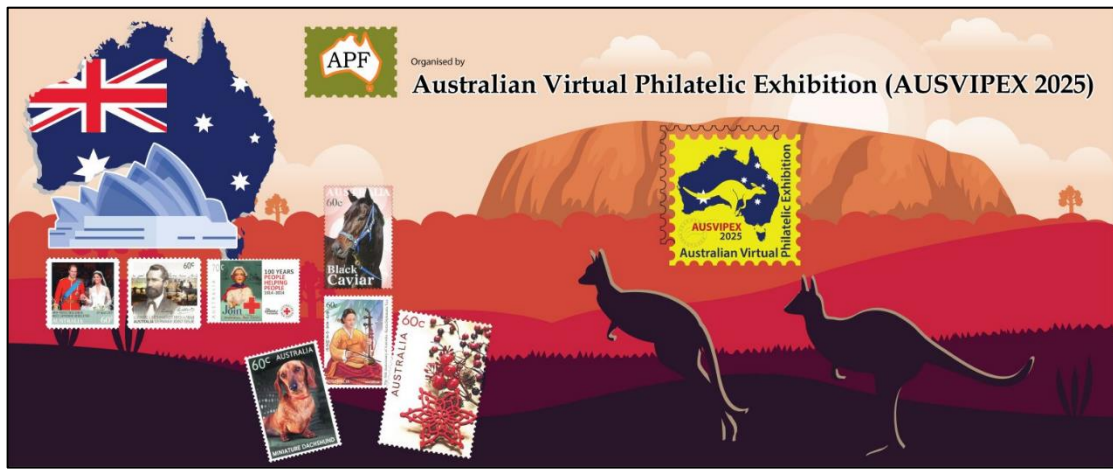
Une Philatélie Modernisée, Adaptée à la Génération Numérique

Les expositions virtuelles permettent de toucher les jeunes à travers les outils numériques, d'élargir la participation internationale, et de moderniser la philatélie sans trahir ses valeurs fondamentales.

Conclusion

Première organisation au monde en 2020, et forte de quatre éditions internationales (2020, 2020, 2021 et 2023), l'APNR a ouvert un nouveau chapitre de la philatélie moderne.

Ce modèle visionnaire, confirmé ensuite par AUSVIPEX 2025, inspire aujourd'hui les fédérations du monde entier.




 منظمة الطوباء والموسكات الرباط
 AMICALE PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE DE RABAT
 تنظم
 Organise
 المعرض الوطني الافتراضي الأول للضوابط البريدية والنقود
 La 1^{ère} Exposition Philatélique et Numismatique Virtuelle EXPOVIRT - Rabat 2020

 المغرب متحد لمواجهة كوفيد-19
 Le Maroc uni contre le COVID-19
 Du 20 Avril au 31 Mai 2020 من 20 أبريل إلى 31 مايو 2020
 الاتصال
 Contact
 +212 6 61 21 15 36
 apnrabat@gmail.com


 A l'occasion de la célébration du
 45^{ème} anniversaire de la glorieuse Marche Verte
 L'Amicale Philatélique et Numismatique de Rabat
 2 organise
 La 2^{ème} Exposition Nationale Philatélique et Numismatique Virtuelle - RABAT
 PHILEXPO 2020

 Du 16 Octobre au 14 Novembre 2020
 Contact :
 Email: apnrabat@gmail.com
 WhatsApp: +212 6 61 21 15 36

بمفاتيح تحاليل
 الكري المياني والاندلسيين للبيدات الحضرية
 À l'occasion de la célébration du
 46^{ème} Anniversaire de la Marche Verte
 تنظم
 Organise

 منظمة الطوباء والموسكات الرباط
 AMICALE PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE DE RABAT

 المعرض الوطني الافتراضي الثاني للضوابط البريدية والنقود
 الثاني للضوابط والموسكات
 - RABAT PHILEXPO 2021 -
 3^{ème} Exposition Nationale Philatélique & Numismatique Virtuelle
 من 06 إلى 18 نوفمبر 2021
 Du 06 au 18 Novembre 2021
 الاتصال
 Contact
 +212 6 61 21 15 36
 apnrabat@gmail.com

من 24 إلى 28 ماي 2023 Du 24 au 28 mai 2023
 ودادية الطوباء والموسكات للرباط
 Amicale Philatélique et Numismatique de Rabat
 تنظم / Organise

 الرباط فيليكسبو 2023
 المسابقة الدولية الافتراضية الرابعة
 للطوباء والموسكات
 RABAT PHILEXPO 2023
 4^{ème} EXPOSITION INTERNATIONALE PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE VIRTUELLE COMPETITIVE

 هواية جمع الطوباء والموسكات تقربنا مهما ابتعدت المسافة
 La philatélie et la numismatique nous rapprochent malgré l'éloignement

 وزارة الثقافة المغربية
 2020-2025

 وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

 بنك المغرب
 BANS AL-MAGHRIB
 CONTACT / الاتصال : WhatsApp - Phone : 00 212 6 61 21 15 36 - e-mail : APNR@gmail.com

Introduction

L'histoire contemporaine du Maroc a été marquée par plusieurs épisodes d'inondations d'une exceptionnelle gravité, dont ceux de 1963, de 1970 et, plus récemment, de 2026.

Ces catastrophes naturelles, aux lourdes conséquences humaines, économiques et sociales, ont suscité des réponses institutionnelles fortes. Parmi celles-ci, les émissions philatéliques de solidarité occupent une place particulière, en tant que supports de mémoire, d'engagement civique et de cohésion nationale.

Les inondations de 1963 et la première émission philatélique de solidarité pour les inondations :

Le mois de janvier 1963 demeure associée à l'un des épisodes hydrologiques les plus destructeurs du XXe siècle au Maroc.

Des pluies diluviennes et persistantes provoquèrent des crues majeures affectant une grande partie de la moitié nord du pays.

La plaine du Gharb fut particulièrement touchée par le débordement du fleuve Sebou, entraînant des pertes humaines, la destruction d'habitations, l'anéantissement de vastes surfaces agricoles et la disparition d'un cheptel considérable.

Les infrastructures et les voies de communication furent gravement endommagées, isolant plusieurs régions.

La presse nationale et internationale qualifia rapidement la situation de catastrophe nationale.

Face à l'ampleur du drame, feu Sa Majesté le Roi Hassan II prit des décisions exceptionnelles, parmi lesquelles l'annulation des festivités de l'Aïd El-Kébir de la même année, soulignant la gravité de la situation et la priorité accordée à la solidarité nationale.

Dans ce contexte, la Poste marocaine émit, le 28 janvier 1963, deux timbres-poste de la première série à l'effigie de feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, surchargés de la mention « **1963** فيضانات »

« **Inondations 1963** » et assortis d'une surtaxe destinée au soutien des populations sinistrées.

Cette émission constitue l'une des premières grandes manifestations philatéliques de solidarité nationale du Maroc indépendant.

Les inondations de 1970 et la continuité de la démarche postale

En 1970, le Royaume fut de nouveau confronté à des inondations d'ampleur significative touchant plusieurs régions du pays.

Fidèle à l'esprit de continuité institutionnelle et mémorielle, la Poste marocaine renouvela la démarche initiée en 1963 par l'émission de timbres-poste de la série courante de 1968 à l'effigie de feu Sa Majesté le Roi Hassan II, surchargés de la mention en arabe « **1970 فيضانات** » (« **Inondations 1970** ») et assortis d'une surtaxe au profit des populations sinistrées.

Cette émission confirme l'ancrage d'une pratique postale marocaine dans laquelle le timbre-poste dépasse sa fonction utilitaire pour devenir un instrument de solidarité nationale et un témoin durable de l'histoire contemporaine du Royaume.

Les inondations de 2026 et la perspective d'une nouvelle émission de solidarité

En 2026, le Maroc a de nouveau été éprouvé par des inondations dévastatrices ayant causé d'importants dégâts surtout matériels dans plusieurs régions du Royaume.

Ces événements rappellent la permanence du risque climatique et la vulnérabilité de certains territoires face aux aléas hydrologiques.

Dans ce contexte, il apparaît légitime de souhaiter l'inscription des **inondations de 2026** dans la continuité historique des initiatives philatéliques de 1963 et de 1970.

L'émission de timbres-poste de solidarité par surcharge de la série courante à l'effigie de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, assortis d'une surtaxe explicitement destinée au soutien des victimes, s'inscrirait pleinement dans cette tradition postale marocaine, à la fois humanitaire, mémorielle et civique.

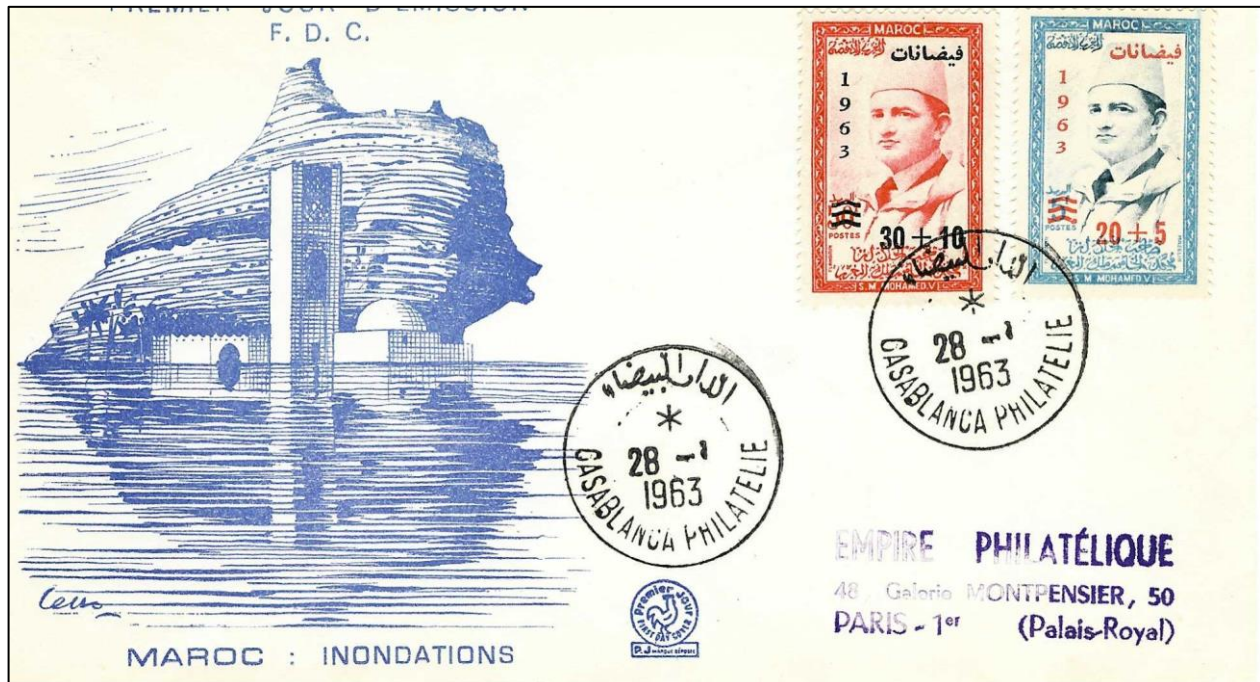
Conclusion

Les émissions philatéliques de 1963 et de 1970 illustrent la capacité du Maroc à inscrire les épreuves nationales dans une mémoire collective structurée, où le timbre-poste devient un instrument de solidarité, un témoin historique et un vecteur de cohésion nationale.

L'éventuelle émission relative aux inondations de 2026 s'inscrirait naturellement dans cette continuité, prolongeant une tradition postale désormais établie et conférant à la philatélie marocaine une dimension citoyenne et mémorielle pleinement assumée.

INONDATIONS DE 1963









INONDATIONS DE 2026 :

Attente d'une émission de solidarité ??????

Références philatéliques

Yvert & Tellier, Catalogue des timbres-poste - Maroc :

- Inondations 1963 : YT 453 - YT 454.

- Inondations 1970 : YT 589 - YT 590.

Presse nationale et internationale, janvier 1963 (Le Monde).

Archives et documentation postales marocaines.



Vue ancienne de Rabat

5.2. Numismatique

5.2.1. Retrait de la circulation de certains billets de banque marocains

M. Abdelkader LEMRAHI

Al-Maghrib porte à la connaissance du public qu'en vertu des dispositions du décret n° 2.25.966 daté du 23 décembre 2025, il a été décidé de procéder, à compter du 1^{er} janvier 2026, au retrait de la circulation des billets de banque suivants :

- 10, 50, 100 et 200 dirhams mis en circulation en 1987 ;
- 10 dirhams mis en circulation en 1990 ;
- 20 dirhams mis en circulation en 1996.

Ces types de billets cesseront d'avoir cours légal et pouvoir libératoire à partir du 1^{er} janvier 2026.

Les personnes qui détiennent ces billets sont invitées à les échanger, sans condition, auprès des guichets de Bank Al-Maghrib et des guichets des établissements bancaires et ce, du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030.



Les monnaies islamiques, bien que quantitativement moins abondantes que les inscriptions épigraphiques ou les manuscrits officiels⁽¹⁾, constituent une source d'une richesse exceptionnelle et d'une fiabilité officielle remarquable pour l'analyse des titulatures souveraines.

Investis d'une forte charge d'autorité et de sacralité, ces titres étaient strictement réservés aux détenteurs du pouvoir, excluant toute initiative des artisans des ateliers monétaires, auxquels il était formellement interdit d'y graver leur propre nom.

Loin de se réduire à de simples objets de circulation économique, les monnaies livrent ainsi des informations précieuses sur des aspirations profondes — politiques, religieuses et doctrinales — qui demeurent souvent absentes, ou seulement suggérées, dans les récits historiques classiques⁽²⁾.

Elles constituent, à ce titre, un support privilégié d'expression du pouvoir, où se donne à lire une parole souveraine officielle, condensée et normée.

Sous le règne d'Abū Yūsuf Ya'qūb, les sultans mérinides instaurèrent durablement la pratique consistant à inscrire sur leurs monnaies des titulatures califales et des appellations honorifiques destinées à affirmer leur autorité.

La monnaie devint dès lors un véritable instrument de mise en scène du pouvoir, portant des proclamations telles que « Émir des Musulmans » (أمير المسلمين), « Prince des Croyants » (أمير المؤمنين) ou « Calife de Dieu » (خليفة الله), auxquelles s'ajoutèrent des formules à forte solennité comme « Notre Seigneur » (مولانا), « l'Imām pur » (الإمام الطاهر), « Fils des Califes bien guidés » (ابن الخلفاء) ou « Fils des Princes bien guidés » (ابن الأمراء الراشدين).

Par leur accumulation et leur combinaison, ces expressions confèrent à la monnaie mérinide une dimension à la fois politique et spirituelle, révélatrice des équilibres recherchés entre autorité temporelle et légitimation religieuse.

Parmi ces titres, celui d'« Émir des Musulmans » occupe une place prépondérante dans la numismatique mérinide⁽³⁾.

(1) Dr. Hassan al-Basha, *al-Alqâb al-Islâmiyya fî al-Târîkh wa-al-Wathâ'iq wa-al-Âthâr* (Les Titres islamiques dans l'histoire, les documents et les monuments), al-Dâr al-Fannîyya lil-Nashr wa-al-Tawzî', Le Caire, 1989, p. 4.

(2) Dr. Muhammad Bâqir al-Ḥusayni, *al-Kunâ wa-al-Alqâb 'alâ Nuqûd Dawlatay al-Murâbiṭîn wa-al-Muwahḥidîn fî Shamal Ifrîqiya wa-Bilâd al-Andalus* (Les Kunya et Titres sur les Monnaies des Dynasties Almoravide et Almohade en Afrique du Nord et en al-Andalus), *Majallat Sumér*, vol. 1-2, 1974, p. 223.

(3) À l'époque mérinide, il arrivait parfois que les titres « Émir des Musulmans » et « Prince des Croyants » soient confondus. Voir, par exemple, la lettre d'Abū Ya'qūb Yūsuf à Shaykh Banû Amghar, Abū 'Abd Allah, dont l'introduction déclare : « De la part de 'Abd Allah Yūsuf, Prince des Croyants, fils du Prince des Croyants Ya'qūb ibn 'Abd al-Ḥaqq... » ; Rachid al-Salâmi, *Wathâ'iq Marîniyya* (Documents mérinides), voir document n° 45.

Abū Yūsuf Ya'qūb l'adopta officiellement à la suite de sa victoire sur les Almohades et de son entrée triomphale dans leur capitale, Marrakech, en 668 H., événement qui marqua une rupture symbolique majeure avec l'ordre politique antérieur⁽¹⁾.

Cette titulature fut reprise par Yūsuf al-Nāṣir sur des dirhams frappés à Sebta, puis par Abū Sa'īd 'Uthmān II, assurant ainsi sa continuité jusqu'aux derniers souverains de la dynastie.

Le titre de « Prince des Croyants », en revanche, ne fit son apparition explicite sur les monnaies mérinides qu'au règne d'Abū 'Inān⁽²⁾. Abū Yūsuf Ya'qūb en avait toutefois été le précurseur, l'ayant fait graver sur ses premiers dinars d'inspiration almohade, puis sur certaines émissions de style hafside frappées à Sijilmāsa.

Son emploi demeura néanmoins intermittent et sélectif, repris par plusieurs souverains — Abū Fāris 'Abd al-'Azīz I, Abū Fāris Mūsā, 'Abd al-'Azīz al-Mustanṣir, Abū Sa'īd 'Uthmān III et 'Abd al-Ḥaqq ibn Abī Sa'īd — sans jamais s'imposer comme une titulature systématique. Dans le même registre, le titre de « Calife de Dieu » ou de « Calife de Dieu le Très-Haut » (خليفة الله تعالى) fut employé par Abū Fāris 'Abd al-'Azīz II et par son frère Abū Sa'īd, notamment sur leurs quarts de dinar.

Cette appellation perdit toutefois rapidement toute portée politique ou religieuse effective à la suite de l'abandon des campagnes de jihād et de la perte de Sebta au profit des Portugais en 818 H. À partir de la seconde moitié du VIII^e siècle de l'Hégire, une nouvelle appellation s'imposa progressivement sur les monnaies mérinides : le titre de « Mawlānā » (Notre Seigneur), exclusivement réservé aux sultans⁽³⁾.

Abū Fāris 'Abd al-'Azīz I inaugura cette pratique avec la formule solennelle : « Notre Seigneur 'Abd al-'Azīz, fils de Notre Seigneur, Émir des Musulmans Abū al-Ḥasan ».

Ce titre réapparut par la suite sur certaines monnaies d'Abū al-'Abbās Aḥmad, sous des formes variées telles que « Notre Seigneur al-Mustanṣir bi-llāh », « Notre Seigneur, Émir des Musulmans » ou encore « al-Mustanṣir bi-llāh, Notre Seigneur ».

D'autres souverains prolongèrent cette tradition : Abū Zayd 'Abd al-Raḥmān inscrivit « Notre Seigneur 'Abd al-Raḥmān » sur ses monnaies, Abū Ziyān Muḥammad al-Wāthiq fit graver « Notre Seigneur al-Wāthiq bi-llāh », tandis qu'Abd al-'Azīz al-Mustanṣir adopta la formule « Notre Seigneur 'Abd al-'Azīz ».

Dans son analyse consacrée aux relations entre pouvoir, sacré et pensée soufie dans l'iconographie mérinide⁽⁴⁾,

Serge Gubert interprète l'émergence de l'appellation « Mawlānā » comme l'expression d'une souveraineté propre au contexte mérinide.

Il met en évidence un lien subtil entre l'usage de ce titre et une conception du pouvoir où les qualités du souverain s'articulent à des attributs transcendants associés à Dieu, au Prophète, aux saints et aux chérifs.

Cette appellation permit ainsi aux Mérinides de reformuler le discours de l'État face à une crise de légitimité que Muḥammad al-Qablī a qualifiée d'« obsession de légitimité »⁽⁵⁾.

Cette fragilité structurelle, aggravée par l'absence d'un référentiel fédérateur, s'inscrivait dans un contexte marqué par la chute de l'empire almohade, le rejet de sa doctrine, l'affaiblissement des structures étatiques et la fragmentation du Maghreb en entités concurrentes.

Ibn Abī Zar' rapporte qu'Abū Yūsuf Ya'qūb fut le premier à se proclamer « Émir des Musulmans » dans la dynastie mérinide, adoptant ce titre après son entrée dans la ville de Marrakech, alors qu'il portait auparavant simplement le titre de « prince ». Voir *al-Dhakīra al-Saniyya*, p. 90 et 118.

Avant le règne d'Abū 'Inān, les Mérinides ne portaient officiellement ni le titre de « Prince des Croyants » ni celui de « calife », se contentant des titres de « sultan » et « émir des Musulmans », hérités de l'ère almoravide, en raison de leur reconnaissance de la légitimité des Hafside, successeurs des Almohades au califat. Voir : Pascal Buresi, Mehdi Ghouirgate, *Le Maghreb XIe-XVe*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 263.

Muhammad al-Qabli, *Murāja'āt (Revisions)*, note 37, p. 94

Serge Gubert, « Les écritures emblématiques mérinides », pp. 391-427

Muhammad Kably, *Société, pouvoir et religion au Maroc à la fin du Moyen Âge*, p. 66

Selon Serge Gubert, cette reformulation du discours du pouvoir s'appuyait en grande partie sur la pensée soufie alors en plein essor, notamment à travers la confrérie shādhilite et l'influence d'Ibn 'Abbād de Ronda (m. 792 H./1390)⁽¹⁾.

Les premières occurrences du titre « Mawlānā » remonteraient à l'époque almohade, bien qu'il ne figure pas sur leurs monnaies. Les Hafsides l'adoptèrent également, mais ce sont les Mérinides qui lui conférèrent sa pleine visibilité, en l'intégrant non seulement sur les monnaies, mais aussi sur les étendards, les édifices officiels et les stèles funéraires. La chronologie précise de son adoption parmi les titres royaux demeure toutefois incertaine : son usage ne fut ni immédiat ni uniforme, et il n'apparaît que tardivement sur les monnaies, étant absent des traités et de la correspondance officielle aux débuts de l'État, jusqu'au règne d'Abū Sa'īd 'Uthmān II⁽²⁾.

La première mention attestée de « Mawlānā » figure sur la stèle funéraire d'Abū Ya'qūb Yūsuf, décédé en 706 H./1307, bien qu'il soit probable que cette stèle ait été érigée postérieurement. Le titre apparaît également dans un acte de donation de la bibliothèque de la Qarawiyyīn daté de 750 H./1349, précédé de l'appellation « Sayyidunā » (Notre Seigneur), ainsi que dans une inscription de la Zāwiya des ascètes datée de 757 H./1356, sous la forme plurielle « mawālīna » (nos seigneurs)⁽³⁾.

Ce n'est toutefois qu'à partir du règne d'Abū Fāris 'Abd al-'Azīz I que le titre de « Mawlānā » fit son entrée explicite et régulière sur les monnaies mérinides.

Un autre titre significatif, directement hérité du répertoire honorifique almohade, est celui de « Fils des Califes bien guidés »⁽⁴⁾, dont l'usage apparaît pour la première fois sous le règne du sultan Abū 'Inān.

D'une portée essentiellement honorifique, cette appellation semble avoir servi à désigner rétrospectivement plusieurs figures fondatrices de la dynastie mérinide, parmi lesquelles Abū Sa'īd 'Uthmān, Abū Yūsuf Ya'qūb, son père 'Abd al-Ḥaqq et son aïeul Maḥyū.

Serge Gubert, op. cit., p. 391.

Ce titre apparaît dans une lettre envoyée par l'émir Abū al-Ḥasan 'Alī, alors prince héritier, au roi d'Aragon Jacques II en Rabī' I 723 H./mars 1323. La lettre commence ainsi : « De la part de l'émir 'Alī, fils de notre Seigneur Émir des Musulmans Abū Sa'īd, fils de notre Seigneur Émir des Musulmans Abū Yūsuf Ya'qūb ibn 'Abd al-Ḥaqq... ». Voir : Rachid al-Salāmi, *Wathā'iq Marīniyya*, vol. 2, p. 106.

Serge Gubert, op. cit., pp. 402-406.

Ce titre, hérité des Almohades, apparaît pour la première fois sur les dinars de leur calife, Muhammad al-Nāṣir. Il s'agit d'un titre partagé qui fait référence aux trois premiers califes de la dynastie Mu'minide : 'Abd al-Mu'min ibn 'Alī, Abū Ya'qūb Yūsuf et Abū Yūsuf Ya'qūb al-Manṣūr, auquel s'ajoute parfois al-Nāṣir lui-même, comme en témoignent les dinars frappés par son fils al-Mustanṣir, puis par son second fils Abū Zakariyā al-Mu'taṣim par la suite. Il convient de noter que le titre de « Califes Bien-Guidés » se limitait traditionnellement aux califes de l'Islam primitif ayant gouverné après le décès du Prophète jusqu'à l'avènement des Omeyyades : Abū Bakr, 'Umar, 'Uthmān et 'Alī. Toutefois, son usage s'est élargi pour inclure les premiers califes almohades succédant à al-Mahdī Abū 'Abd Allah Muhammad ibn Tūmart. Ce titre semble exprimer une analogie entre les califes almohades et les Califes Bien-Guidés, comme si al-Mahdī était assimilé au prophète, et ses successeurs aux Califes du Prophète. Al-Mahdī Ibn Tūmart se présentait en effet souvent à l'image du Prophète, de même que certains de ses califes tentaient de se conformer aux actions des Califes Bien-Guidés. Par exemple, lorsque le calife Abū Ya'qūb Yūsuf envoya Abū Ishāq Ibrāhīm ibn 'Abd al-Mu'min à Cordoue avec le titre de « Prince des Croyants », Ibn Ṣāhib al-Ṣalā explique : « Ce premier envoi de cet éminent seigneur s'inspire de l'action d'Abū Bakr al-Ṣiddīq, successeur du Prophète, lorsqu'il envoya Yazīd ibn Abī Sufyān en Syrie pour mener la première expédition contre les Byzantins... suivie d'autres expéditions comme l'avait fait Abū Bakr ». Cette imitation apparaît également dans les prières en faveur des « Califes Bien-Guidés et Inspirés » dans certaines missives almohades postérieures à al-Mahdī, à l'instar des prières sunnites en faveur des Califes Bien-Guidés après le Prophète. Ainsi, une lettre almohade inclut des prières pour « les deux Califes Imāms Bien-Guidés et Inspirés, nos maîtres les Princes des Croyants, qui exécutent son ordre et exaltent son nom », ou, après al-Mahdī, des prières pour « les Califes Bien-Guidés et Inspirés, gardiens de l'alliance imāmique » ou « que Dieu soit satisfait des Califes Bien-Guidés et des Imāms Guides et Inspirés, gouverneurs de l'autorité prophétique et guides de la communauté ». Voir à ce sujet : Abderrahīm Chaabān, *al-Nuqūd al-Muwaḥḥidiyya (Les Monnaies almohades)*, pp. 164-165

Ibn al-Khaṭīb en fournit un témoignage explicite dans son allocution adressée au sultan Abū Ziyān Muḥammad al-Mutawakkil, où il évoque « notre Seigneur... Abū al-Ḥasan, fils de nos califes purs et des imāms agréés de la noble lignée des Mérinides »⁽¹⁾.

Cette titulature réapparaît ensuite sur les dinars d'Abd al-'Azīz I, de son fils Abū Ziyān Muḥammad as-Sa'īd, d'Abū al-'Abbās Aḥmad al-Mustanṣir, d'Abū Ziyān Muḥammad al-Muntaṣir, d'Abū 'Āmir 'Abd Allāh et d'Abū Sa'īd 'Uthmān III.

Certaines émissions témoignent par ailleurs de l'adoption d'un titre apparenté, « Fils des Émirs bien guidés », beaucoup plus rare et exclusivement porté par le sultan Abū 'Āmir 'Abd Allāh, notamment sur ses dinars frappés à Tlemcen.

Cette variation terminologique, bien que marginale, révèle une volonté d'inscription dans une filiation vertueuse, tout en évitant la revendication explicite d'une légitimité califale pleine.

Contrairement aux Almohades, qui mettaient systématiquement en avant leur filiation avec 'Abd al-Mu'min ibn 'Alī afin de consolider leur légitimité dynastique et califale, les Mérinides manifestèrent en général peu d'intérêt pour l'affichage explicite de leur ascendance sur les monnaies.

Cette retenue n'exclut toutefois pas certaines exceptions notables. Ainsi, Abū 'Inān Fāris, souverain mérinide au pouvoir effectif et durable, fit graver sur quelques-uns de ses dinars particulièrement rares la formule solennelle : « l'Imām al-Ṭāhir, commandeur des croyants, Fāris, fils d'Abū al-Ḥasan, émir des musulmans ».

Cette mention généalogique, exceptionnelle dans la pratique monétaire mérinide, ne saurait être réduite à un simple rappel de filiation : elle s'inscrit dans un contexte de tension politique aiguë entre le fils et son père et participe d'une stratégie discursive visant à redéfinir la hiérarchie de la légitimité souveraine.

En se proclamant *amīr al-mu'minīn* et *al-imām*, tandis que son père est cantonné au titre plus conventionnel d'*amīr al-muslimīn*, Abū 'Inān opère un renversement symbolique de l'ordre du pouvoir, transformant la filiation en instrument d'affirmation d'une souveraineté supérieure, désormais dotée d'une dimension califale implicite.

La monnaie devient ainsi un espace de confrontation politique feutrée, où s'exprime, sous une forme normée et officielle, la dispute de l'autorité suprême au sein même de la dynastie mérinide. Dans un registre comparable, certaines monnaies d'Abd al-'Azīz I portent l'inscription : « Notre Seigneur 'Abd al-'Azīz, prince des croyants, fils de notre Seigneur, émir des musulmans Abū al-Ḥasan », confirmant que, bien que rare, le recours à l'argument généalogique pouvait être mobilisé dans des contextes précis de consolidation ou de revendication du pouvoir.

Enfin, dans un contexte plus marginal et politiquement instable, l'émir rebelle de Sijilmāsa, 'Abd al-Mu'min ibn 'Umar, fit graver sur ses dinars la formule : « Abū Mālik 'Abd al-Mu'min, émir des musulmans, fils de l'émir des musulmans Abū 'Alī 'Umar »⁽²⁾, révélant un usage plus personnel et circonstanciel de la filiation à des fins de légitimation locale.

En revanche, les documents diplomatiques et administratifs mérinides mentionnent fréquemment la généalogie des souverains, faisant remonter leur ascendance jusqu'à Abū Yūsuf Ya'qūb ibn 'Abd al-Ḥaqq, fondateur de la dynastie⁽³⁾, soulignant ainsi le contraste entre la relative discrétion de l'argument généalogique dans le champ monétaire et son usage systématique dans les écritures officielles de la chancellerie.

(1) Le texte de la lettre est mentionné dans al-Maqqarī, *Nafḥ al-Ṭīb*, vol. 5, pp. 383-384. Ici, il apparaît que le titre de « **al-Khulafā'** » (les Califes) inclut les souverains Abū Sa'īd 'Uthmān et Abū Yūsuf Ya'qūb, ainsi que l'émir 'Abd al-Ḥaqq, bien que ce dernier n'ait jamais été sultan.

L'émir rebelle de Sijilmāsa, Abū Mālik 'Abd al-Mu'min, chercha à établir sa légitimité en revendiquant son lien avec son père Abū 'Alī 'Umar, qu'il désigna comme Émir des Musulmans, bien que ce dernier n'ait jamais régné. Son père, Abū Sa'īd, lui avait confié le gouvernement de Sijilmāsa, après l'avoir écarté de la succession au profit d'Abū al-Ḥasan 'Alī.

(3) Sur ce point, voir Rachid al-Salāmi, *Wathā'iq Marīniyya*, vol. 2.

Au-delà de ces titres généalogiques, la numismatique mérinide révèle une remarquable diversité d'appellations, de surnoms et d'épithètes honorifiques, fréquemment associés aux noms personnels des souverains. Abū Yūsuf Ya'qūb se distingua ainsi par des titres gravés sur ses dinars tels que « Nāṣir al-Dīn », « al-Qā'im li-Allāh bi-I'lā' Dīn al-Ḥaqq » et « al-Qā'im bi-I'lā' Dīn al-Ḥaqq »⁽¹⁾. Selon le *Rawḍat al-Naṣrīn*, ses titres officiels étaient « al-Qā'im bi-Amr Allāh » et « al-Manṣūr bi-Allāh », tandis qu'au début de son règne il aurait également porté celui d'« al-Mu'ayyad bi-Allāh »⁽²⁾. Son successeur Abū Ya'qūb Yūsuf adopta pour sa part le titre d'« al-Nāṣir li-Dīn Allāh », gravé sur des dirhams portant le nom de Sebta⁽³⁾.

Certaines attributions demeurent toutefois incertaines. L'auteur de la *Jadhwat al-Iqtibās* mentionne en effet le titre d'« as-Sa'id bi-Faḍl Allāh » pour Abū Sa'id 'Uthmān II⁽⁴⁾, sans que cette appellation ne figure sur les monnaies qui lui sont attribuées, laissant planer un doute sur son usage effectif.

À partir du règne d'Abū 'Inān, on observe en revanche une évolution nette : les titres honorifiques commencent à être systématiquement associés au nom divin. Ainsi, « al-Mutawakkil 'alā Rabb al-'Ālamīn » apparaît sur ses premiers dinars d'inspiration almohade, tandis que « al-Mutawakkil 'alā Allāh » figure sur ses émissions de style hafside⁽⁵⁾.

Ces titres furent repris par plusieurs souverains mérinides, dont Abū 'Āmir 'Abd Allāh à Tlemcen, Abū Ziyān Muḥammad ibn Ya'qūb⁽⁶⁾, Abū Zayd 'Abd al-Raḥmān⁽⁷⁾, Abū Fāris Mūsā⁽⁸⁾, Muḥammad al-Wāthiq et Abū Sa'id 'Uthmān III.

Le sultan Abū Ziyān Muḥammad III enrichit encore ce répertoire en associant à « al-Mutawakkil 'alā Allāh » le titre d'« al-Musta'in bi-Allāh » (المستعين بالله), déjà employé par Abū Sālim Ibrāhīm⁽⁹⁾. Il adopta également « al-Malik al-Rashīd » (الملك الرشيد), « as-Sa'id » et « al-Mustaṣir bi-Allāh », titres repris par Abū al-'Abbās Aḥmad, Abū Fāris 'Abd al-'Azīz II, Abū 'Āmir 'Abd Allāh et Abū Sa'id 'Uthmān III.

De manière comparable, le prince rebelle de Sijilmāsa, 'Abd al-Ḥalīm ibn 'Umar, se distingua par le titre d'« al-Mu'ayyad bi-Allāh ». Abū Ziyān Muḥammad ibn 'Abd al-'Azīz porta les titres d'« as-Sa'id » et d'« as-Sa'id bi-Allāh », tandis qu'Abū Ziyān Muḥammad ibn Abī al-Faḍl se para d'« al-Wāthiq bi-Allāh » et Abū Ziyān Muḥammad ibn Aḥmad d'« al-Muntaṣir bi-Allāh »⁽¹⁰⁾. Le dernier des Mérinides, Abū Muḥammad 'Abd al-Ḥaqq, adopta enfin le titre d'« al-Ghālib bi-Allāh ».

Ibn al-Aḥmar, *Rawḍat al-Naṣrīn*, p. 17 ; dans une lettre envoyée par Abū al-Ḥasan au Sultan d'Égypte Muḥammad ibn Qalāwūn vers 737 H./1337, il est écrit : « De la part de 'Abd Allah 'Alī... Abū al-Ḥasan, fils de notre Seigneur Émir des Musulmans... Abū Sa'id, fils de notre Seigneur Émir des Musulmans, le combattant sur le sentier du Seigneur des mondes, Roi des deux rives et Sultan des deux rivages, celui qui se lève pour Dieu en exaltant la vraie religion, Abū Yūsuf Ya'qūb ibn 'Abd al-Ḥaqq ». Voir le texte de la lettre dans al-Qalqashandī, *Ṣubḥ al-A'shā*, vol. 8, pp. 87 et 99 ; voir aussi al-Salāmi, *Wathā'iḳ Marīniyya*, vol. 2, p. 110.

Ibn al-Aḥmar, *Rawḍat al-Naṣrīn*, p. 27 ; Ibn Abī Zar' indique dans *al-Dhakhīra* que son titre était « al-Qā'im bi-l-Ḥaqq wa-al-Manṣūr » qui signifie (Celui qui agit selon la Vérité et le Victorieux), p. 85.

Ibn al-Qāḍī rapporte que son titre était « al-Nāṣir li-Dīn Allāh Ta'ālā » qui signifie (le Défenseur de la religion de Dieu le Très-Haut), voir *Jadhwat al-Iqtibās*, partie 2, p. 547

Al-Nāṣirī, *al-Istiḳṣā*, vol. 3, p. 103

Auteur anonyme, *al-Ḥulal al-Mawshiyya*, p. 179 ;

Ibn al-Aḥmar, *Rawḍat al-Naṣrīn*, p. 43

Auteur anonyme, *al-Ḥulal al-Mawshiyya*, p. 181

Ibn al-Aḥmar, *Rawḍat al-Naṣrīn*, p. 47

(9) Ibn al-Aḥmar, *Rawḍat al-Naṣrīn*, p. 41 ; auteur anonyme, *al-Ḥulal al-Mawshiyya*, p. 180 ; al-Maqqarī, *Nafḥ al-Ṭīb*, vol. 5, p. 13 ; al-Nāṣirī, *al-Istiḳṣā*, vol. 4, p. 29.

(10) Al-Nāṣirī, *al-Istiḳṣā*, vol. 4, p. 71. Toutefois, selon Ibn al-Aḥmar, son titre était « al-Mustaṣir ». Voir : *Rawḍat al-Naṣrīn*, p. 37.

L'ensemble de ces épithètes, largement inspirées des traditions andalouses, témoigne de l'influence durable du modèle abbasside, dont des titres tels que *al-Mutawakkil*, *al-Musta'in*, *al-Mu'ayyad*, *al-Muntaşir*, *al-Wāthiq* et *al-Ghālib* furent largement diffusés en al-Andalus après le déclin de l'autorité omeyyade⁽¹⁾.

Enfin, les *kunyas*, qui constituaient à l'époque almohade de véritables marques de vénération pour les princes des Banū 'Abd al-Mu'min, perdirent une grande partie de leur importance sous les Mérinides.

Seuls quelques souverains continuèrent à les faire figurer sur leurs monnaies : 'Uthmān ibn Ya'qūb adopta la *kunya* d'Abū Sa'īd ; Muḥammad al-Mutawakkil oscilla entre Abū Ziyān et Abū 'Abd Allāh ; 'Abd Allāh al-Mustaşir prit celle d'Abū 'Āmir. L'émir 'Abd al-Mu'min adopta pour sa part la *kunya* d'Abū Mālik, en lieu et place d'Abū Muḥammad, comme le rapporte *al-Iḥāṭa*⁽²⁾. La *kunya* d'Abū Ziyān, attribuée dans les sources à quatre souverains, n'apparaît en réalité que sur quelques monnaies frappées par Muḥammad al-Mutawakkil, avant d'être abandonnée au profit d'Abū 'Abd Allāh.

L'abandon progressif de cette *kunya* par les souverains postérieurs soulève plusieurs interrogations.

Il est possible qu'ils aient cherché à se distinguer de l'émir ziyanide Abū Ziyān Muḥammad ibn 'Uthmān ibn Abī Tashfīn, dit al-Qūbī, élevé sous tutelle mérinide⁽³⁾ et utilisé par les Mérinides, dès le règne d'Abū Sālim Ibrāhīm, comme instrument politique contre le royaume de Tlemcen.

Il n'est pas exclu non plus que cette évolution réponde à la volonté d'effacer une *kunya* désormais associée aux souverains ziyanides, surtout après qu'Abū Ḥammū Mūsā rebaptisa son État « Royaume des Banū Ziyān » et s'affirma comme adversaire direct des Mérinides.

La faible présence des *kunyas* sur les monnaies mérinides s'explique enfin par l'omniprésence de l'épithète « 'Abd Allāh » (Serviteur de Dieu)⁽⁴⁾, profondément valorisée par les souverains de la dynastie. Les noms des sultans étaient ainsi systématiquement précédés de cette appellation, tant sur les monnaies que dans les décrets, traités et correspondances officielles⁽⁵⁾, à l'exception notable des pièces frappées par Abū Zayd 'Abd al-Raḥmān, seigneur de Marrakech⁽⁶⁾.

Porteuse d'une forte charge de piété et d'humilité, cette épithète instaurait un lien symbolique entre le souverain, « serviteur de Dieu », et ses sujets, eux-mêmes conçus comme serviteurs du même Maître.

Ce choix, loin d'être anodin, s'inscrivait pleinement dans une stratégie de légitimation fondée sur la recherche constante de l'approbation divine, que Muḥammad al-Qablī a justement qualifiée de « quête obsessionnelle de légitimité ».

L'étude des titulatures souveraines et des appellations honorifiques figurant sur les monnaies mérinides met ainsi en évidence le rôle central du support monétaire dans l'expression et la mise en scène du pouvoir.

Loin d'être de simples formules protocolaires, ces inscriptions constituent un langage politique codifié, par lequel les souverains affirmèrent leur autorité, ajustèrent leur légitimité et répondirent aux contraintes changeantes du contexte maghrébin médiéval.

Ibn al-Aḥmar, *Rawḍat al-Naṣrīn*, p. 34.

Ibn al-Khaṭīb mentionne que la *kunya* de cet émir était (Abū Muḥammad). Voir : *Kitāb al-Iḥāṭa*, textes inédits, éd. 'Abd al-Salām Shaqūr, Faculté des Lettres de Tétouan, 1988, p. 161.

Abū Zakariyyā Yahyā Ibn Khaldūn, *Buḡyat al-Ruwād*, pp. 77-79.

Ce titre honorifique fut utilisé pour la première fois sur les monnaies islamiques sous le califat omeyyade d'Abd al-Malik ibn Marwān. Voir : Curiel, R., « Un dirham au nom d'Émir des Croyants », *Revue Numismatique*, VII, 1965, p. 327. Rachid al-Salāmi, *Wathā'iq Marīniyya*, vol. 2, pp. 45, 51 et 66.

(6) Ses lettres étaient cependant souvent précédées de l'expression 'Abd Allāh. Voir, par exemple, sa lettre adressée au roi d'Aragon, Pierre IV, le 21 Dhu al-Ḥijja 775 H. dans : Rachid al-Salāmi, *Wathā'iq Marīniyya*, vol. 2, p. 385.

L'usage différencié des titres califaux — « Émir des Musulmans », « Prince des Croyants » et « Calife de Dieu » — révèle une gestion prudente des héritages almoravide, almohade et hafside, marquée par des emprunts sélectifs, des usages intermittents et des abandons significatifs. L'adoption progressive du titre de « Mawlānā » illustre cette dynamique d'ajustement, fondée sur un registre symbolique et spirituel largement partagé, sans constituer pour autant une idéologie structurée.

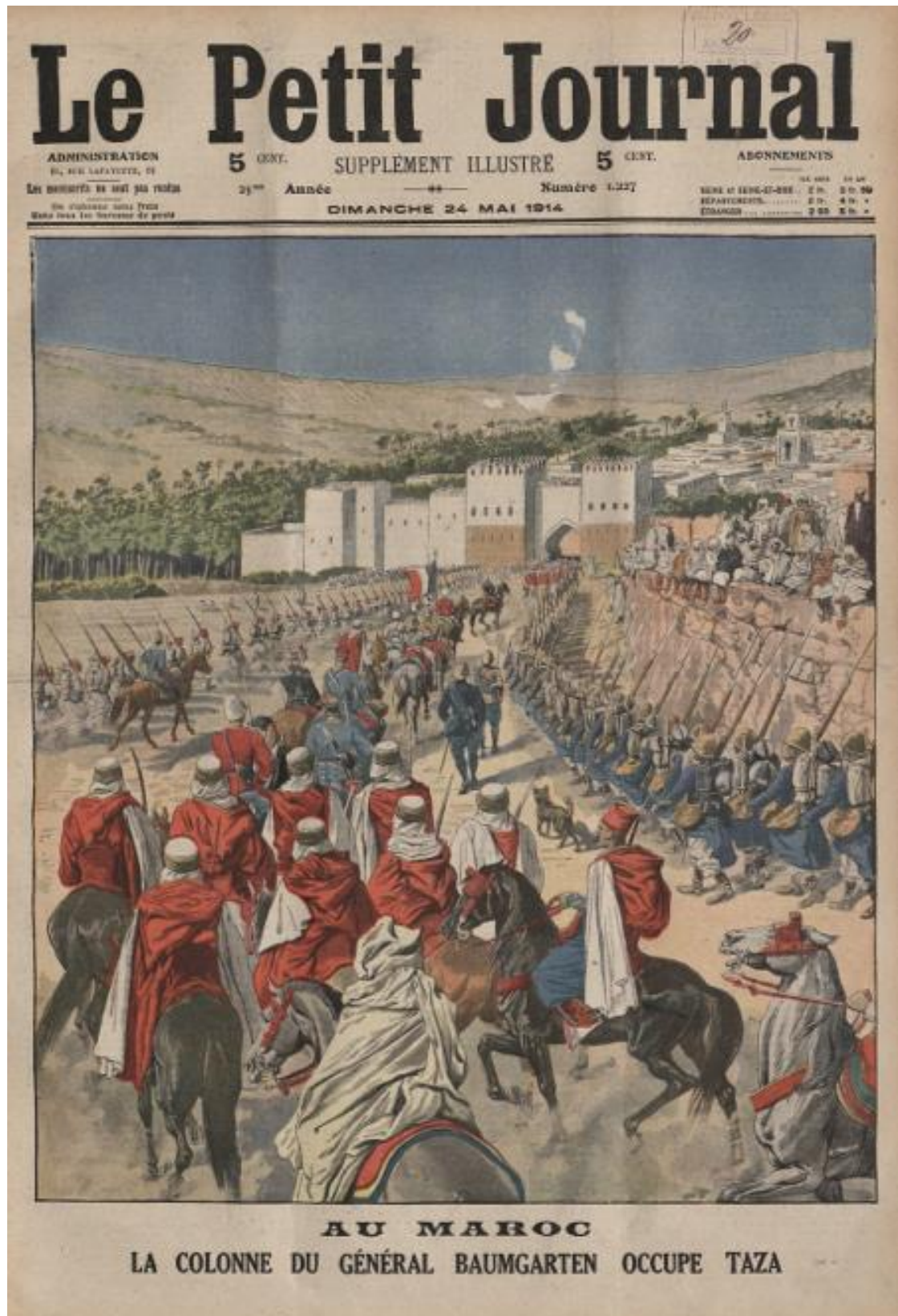
Enfin, l'usage mesuré des titres généalogiques, la place secondaire des *kunyas* et l'omniprésence de l'épithète « 'Abd Allāh » traduisent une conception du pouvoir fondée sur la piété souveraine et la quête permanente de légitimation.

À travers ces inscriptions, la monnaie mérinide apparaît comme un témoignage essentiel des ambitions, des fragilités et des stratégies discursives du pouvoir.

	أبو عبد الله المؤمن بالله عبد الله بن عبد الحق عبد الحق بن عبد الحق		عبد الله بن عبد الحق ابن عبد الحق الشكر لله		أبو عبد الله المؤمن بالله عبد الله بن عبد الحق
	عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق		أبو عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق		عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق
	عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق		أبو عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق		عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق
	عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق		عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق		عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق
	عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق		عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق		عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق
	عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق		عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق		عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق عبد الله بن عبد الحق

Illustration du "Petit Journal"

Naej YUG



Le Petit Journal - 24 mai 1914

6.2. Scriptophilie

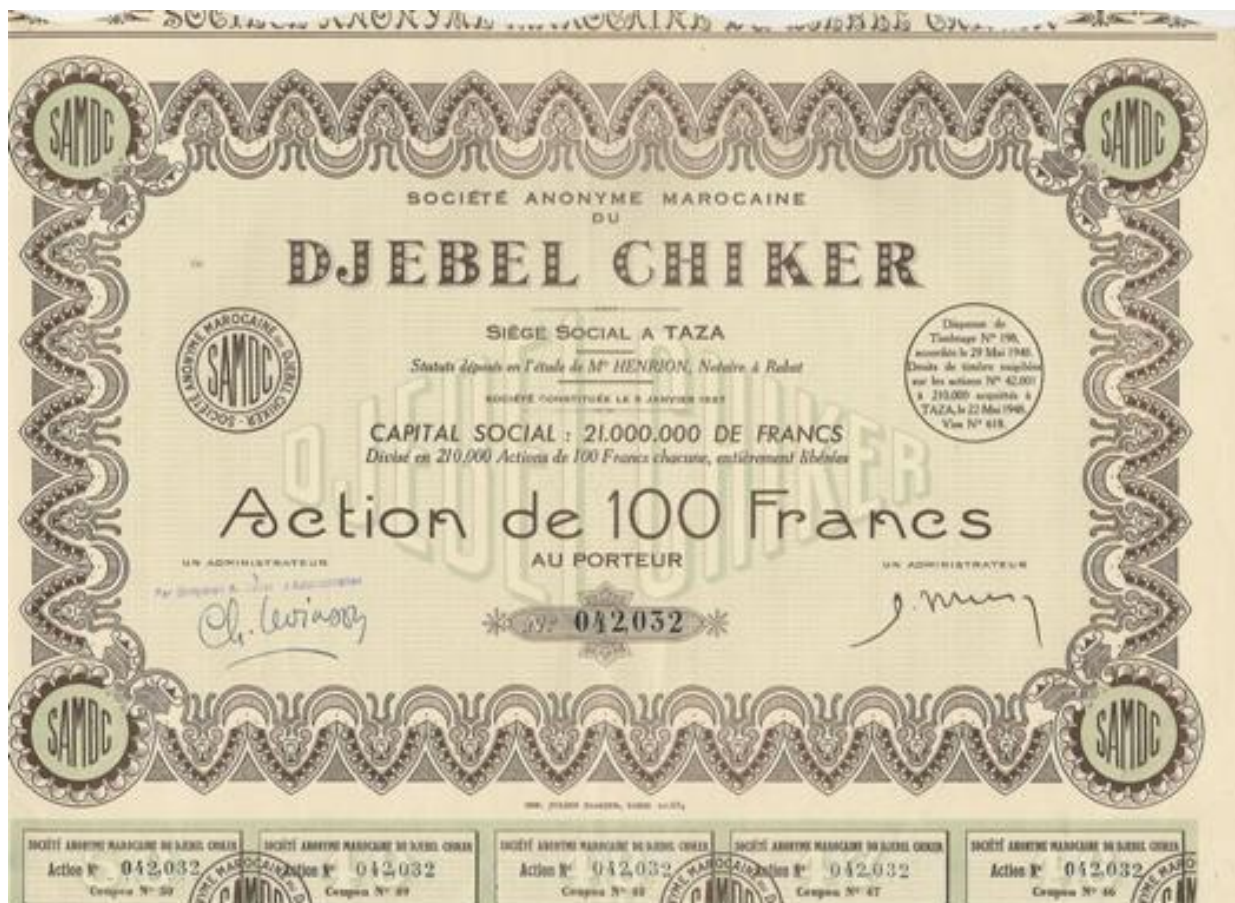
6.2.1. Le Maroc Agricole et Commercial

29

Naej YUG



6.2.2. S.A. du Djebel Chiker



32^{ème} BOURSE NATIONALE de L'APNR

Philatélie • Numismatique

Samedi 14 février 2026

Centre Culturel de l'Agdal

— 09h – 17h —



*Venez fêter avec nous
la Saint Valentin !*



Contact : apnrabat@gmail.com

Exposition nationale Belge avec comme invités, la France et Luxembourg.

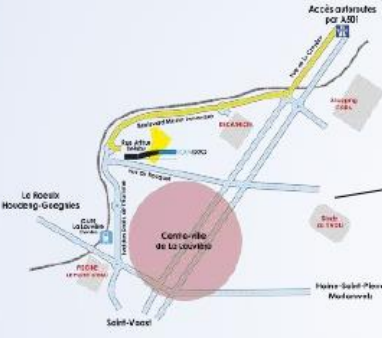
Des collections sur le Maroc y seront également présentées en exhibition et d'autres en compétition.



Championnat National de Philatélie Nationaal Kampioenschap voor Filatelie Nationale Meisterschaften der Philatelie National Championship of Philately

Organisation
Organisatie
Organization
Organisation

Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique
Koninklijke Landsbond der Belgische Postzegelkringen
Conseil Philatélique Hennuyer





**BELGIË/
BELGIQUE**



LOUVEXPO
Rue Arthur Delaby
7100 La Louvière
Belgium
Coordonnées GPS
Latitude : 50°28'56.57
Longitude : 4°10'53.86

Expositions compétitive et de propagande et Salon d'honneur
Competitieve en propaganda tentoonstellingen, Eresalon
Wettbewerbs- und Propagandaausstellungen, Ehrensalon
Competitive and propaganda exhibitions, Court of Honour
Émissions postales – Postzegeluitgiften - Briefmarkenausgaben - Stamp issues
Espace d'exposition de 4.000 m² - Tentoonstellingsruimte van 4.000 m²
Ausstellungsfläche von 4.000 m² - Exhibition space of 4,000 m²

28 & 29.08.2026 – 10h00 à 17h00
30.08.2026 – 10h00 à 15h00











Contact : E-Mail : philhainaut26@gmail.com

Président : Bernard Péters +32 69 351053

Secrétariat : Jean-Claude Guyaux +32 475867456

Lors de l'exposition nationale de 2026, les organisateurs de **Philhainaut'26**, ont décidé de laisser une place à une autre facette de collection, la "**Numismatique**".

Cette zone, sera gérée par le "**Cercle Numismatique de La Louvière**"



NumisHainaut'26

Numismatic & Philatelic Show
Exhibition and conferences

August 28th-29th 2026
9AM - 5PM
August 30th 2026
9AM - 3PM




LOUV EXPO

4,000m²

Organised by CNLL



Info & reservations
+32.488.11.27.70 // comite.cnll@yahoo.com

rue Arthur Delaby - 7100 La Louvière Belgium

Free entrance Free parking

Sponsored by





*The Twelfth International Philatelic Exhibition
of the United States proudly presented by*

Boston 2026 World Stamp Show, Inc.

May 23-30, 2026

*at the Boston Convention & Exhibition
Center at the Boston Seaport*









- The Boston Convention and Exhibition Center is located 15 minutes from Boston Logan International Airport. It is 10 minutes from South Station and Amtrak Acela Express to New York City and Washington DC.
- All show hotels are within walking distance.
- In a 32,700m² contiguous exhibition area, **Boston 2026 World Expo** will be hosting a large dealer and postal administration bourse, as well as a large society presence and hundreds of meetings / events.
- There will be competitive exhibitions of approximately 4,000 frames, plus court of honor exhibits, gems of philately and much more, as well as a large literature competition.

For up-to-date information visit

www.Boston2026.org

Scan Our QR Code

Rendez-vous à

PARIS-PHILEX 2026

TIMBRES & COLLECTIONS

11 au 13 juin 2026

PARIS
Philex

Pavillon 5.1
PARIS EXPO
PORTE DE
VERSAILLES
Paris 15^e

Entrée gratuite
9h30-17h30
(17h le 13 juin)

55 stands de négociants français et étrangers et Postes présentes et représentées
La Poste - Philaposte. Émissions de timbres en Premier Jour. Créations spéciales.

Championnat de France de Philatélie :
Plus de 100 participants, plus de 700 cadres d'exposition
Concours Open Nature Philatélique 2026

Dimanche 14 juin de 9h30 à 13h accès unique aux collections du Championnat de France

Exposition organisée par l'Adphile, la CNEP, la FFAP et La Poste
www.cnep-philatelie.fr - www.ffap.net - www.lecarredencre.fr

adphile
CNEP
Les
Fédération
de la Philatélie
FFAP
Le Carreau
philatélique
LA POSTE



CLUB PHILATÉLIQUE POSTAL INTERNATIONAL INTERNATIONAL POSTAL PHILATELIC CLUB

Musée de La Poste de Paris
34 boulevard de Vaugirard
75731 Paris Cedex 15 (France)
T. + 33 6 89 68 82 37

E-mail. contact@philatelic-postal-club.org; www.philatelic-postal-club.o



Communiqué de presse

Vous avez dit Postal Club ?

Le Club Philatélique Postal International (Postal Club) réunit **plus de 220 membres** de **23 pays** différents. Il a pour objectif de développer des relations et de **réunir** des philatélistes et des collectionneurs appartenant ou ayant appartenu à une entreprise ayant un lien avec la philatélie ou la communication écrite ou électronique, ainsi que des représentants des autorités postales œuvrant dans le domaine de la philatélie, des imprimeurs de sécurité, des éditeurs de catalogues et des journalistes philatéliques. Le CLUB PHILATÉLIQUE POSTAL INTERNATIONAL (INTERNATIONAL POSTAL PHILATELIC CLUB) accepte des personnes extérieures au cercle défini précédemment.

Les actions sont des activités traditionnelles de club : **développer le concept de la philatélie** ou de collections corollaires, **mettre en relation des membres de différents pays** et ayant des thèmes collectionnés communs, **diffuser de l'information sur les émissions innovantes** du monde entier, **organiser des réunions et des conférences philatéliques** ou des **rencontres conviviales lors d'expositions ou de salons philatéliques**.

Les jeunes adhérents du Postal Club reçoivent régulièrement des pochettes de timbres neufs et des concours leur sont régulièrement proposés.

Des informations complémentaires sur le Club Philatélique Postal International peuvent être obtenues en envoyant un e-mail à contact@philatelic-postal-club.org ou un message sur la page [Facebook @PhilatelicPostalClub](https://www.facebook.com/PhilatelicPostalClub)

Club Philatélique Postal International (Postal Club)

Musée de La Poste de Paris
34 boulevard de Vaugirard
75731 Paris Cedex 15 (France)
T. + 33 6 89 68 82 37

E-mail. contact@philatelic-postal-club.org

POUR LES PHILATELISTES MAROCAINS DESIREUX D'ADHERER AU POSTAL CLUB INTERNATIONAL,
VEUILLEZ PRENDRE ATTACHE AVEC M' ABDELKADER LEMRAHI, MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION AU TEL/WHATSAPP : +212661211536 OU PAR E-MAIL :
lemrahi@hotmail.com



Le but est de transmettre notre expérience auprès du plus grand nombre de collectionneurs afin de dynamiser notre passion commune et de permettre à tout un chacun l'accès à la connaissance.

Dès lors, toute information sur un timbre, une série ou un pli peut être publiée et partagée entre tous les lecteurs.

N'hésiter donc pas à prendre contact avec un membre du comité de rédaction pour la mise en place et la publication d'un article.

<http://www.philafrika.be/MAGHREBOPHILA/bulletins.htm>

9. PETITES ANNONCES

Cette rubrique est ouverte aux membres de l'APNR. (Merci d'envoyer votre demande au président de l'APNR)

Elle est limitée à 3 lignes max, + contact.

Recherche :

Timbres et plis avec timbres perforés - plis avec empreintes mécaniques du Maroc et d'Algérie - Plis du Maroc avec censures Françaises - Plis divers, cartes postales de Bab, (postes des différentes villes). Les cartes Carricatures de Paul Neri.

Jean-Claude Guyaux : +32 475867456 gjc@hotmail.be

Plis avec timbre type Mouchon bleu 25 c - Cachets Maghzen et plis de la Poste Chérifienne - Plis avec des timbres roulettes - Timbres et plis avec timbres perforés - PAP ayant circulé - Plis avec timbres de la Marche Verte - Cartes postales maximum
Abdelkader Lemrahi : +212 6 61 21 15 36 lemrahi@hotmail.com

10. Bulletin d'Adhésion à l'A.P.N.R.

Amicale Philatélique et
Numismatique de Rabat



ودادية الطوايع والمسكوكات
للرياض

استمارة الانخراط BULLETIN D'ADHESION

N° d'adhérent : رقم الانخراط

J'adhère : ☐ أنخرط

Je renouvelle mon adhésion: ☐ أجدد انخراطي

Prénom : الاسم الشخصي

Nom : الاسم العائلي

Date et lieu de naissance : تاريخ ومكان الزيداد

Profession : مهنة

N° CIN : رقم بطاقة التعريف الوطنية

Adresse :

..... العنوان

Téléphone : الهاتف

E-mail : البريد الالكتروني

Centre d'intérêts الاهتمام: Philatéliste الطوايع: ☐ Numismate النقود: ☐ Autre أخرى: ☐

☐ Adhésion / الانخراط : 100.00 DH

☐ Adhésion étudiants / entre 18 et 25 ans 20.00 DH: انخراط الطلبة من 18 الى 25 سنة

☐ Adhésion enfants : 1 DH symbolique - 18 ans 18 سنة : درهم واحد رمزي

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'Amicale et d'y adhérer
أقر أنني اطّلت على القانون الاساسي والقانون الداخلي للودادية

NB : bulletin à renseigner en arabe et en français en y joignant une photo de l'adhérent.

ملحوظة : المرجو ملئ الاستمارة ومرافقتها بصورة المنخرط.

Rabat, le / / ... في الرياض

Signature : توقيع

M^r Abdellah WAHAM - Philatélie/Numismatique

Achat -vente - abonnement - timbres et monnaies

**Passage TAZI - Avenue Hassan II -
Esc C 5^{ème} étage n° 33 Casablanca 20000 Maroc**

Tél : 00212 6 62 24 10 71

E-mail : wahamabdou@hotmail.com

Le Coin du Collectionneur

Ventes de timbres, cartes postales anciennes du
Maroc, livres anciens, monnaies, etc...

Souk Al Massira - Porte n°1 Boutique 66 - Agadir

Tél : +212 6 88 14 75 83 E-mail : lisa.5415@orange.fr

M^{me} Elisabeth BLANCHARD, française, native d'Agadir

Membre de l'Association Philatélique d'Agadir

M^r Ammor Ahmed

Achat, vente, expertise

**Monnaies marocaines, islamiques, antiques,
billets de banque,**

bijoux berbères et antiquités marocaines.

Livraison : tout le Royaume

Gsm et WhatsApp : +212 6 31505533

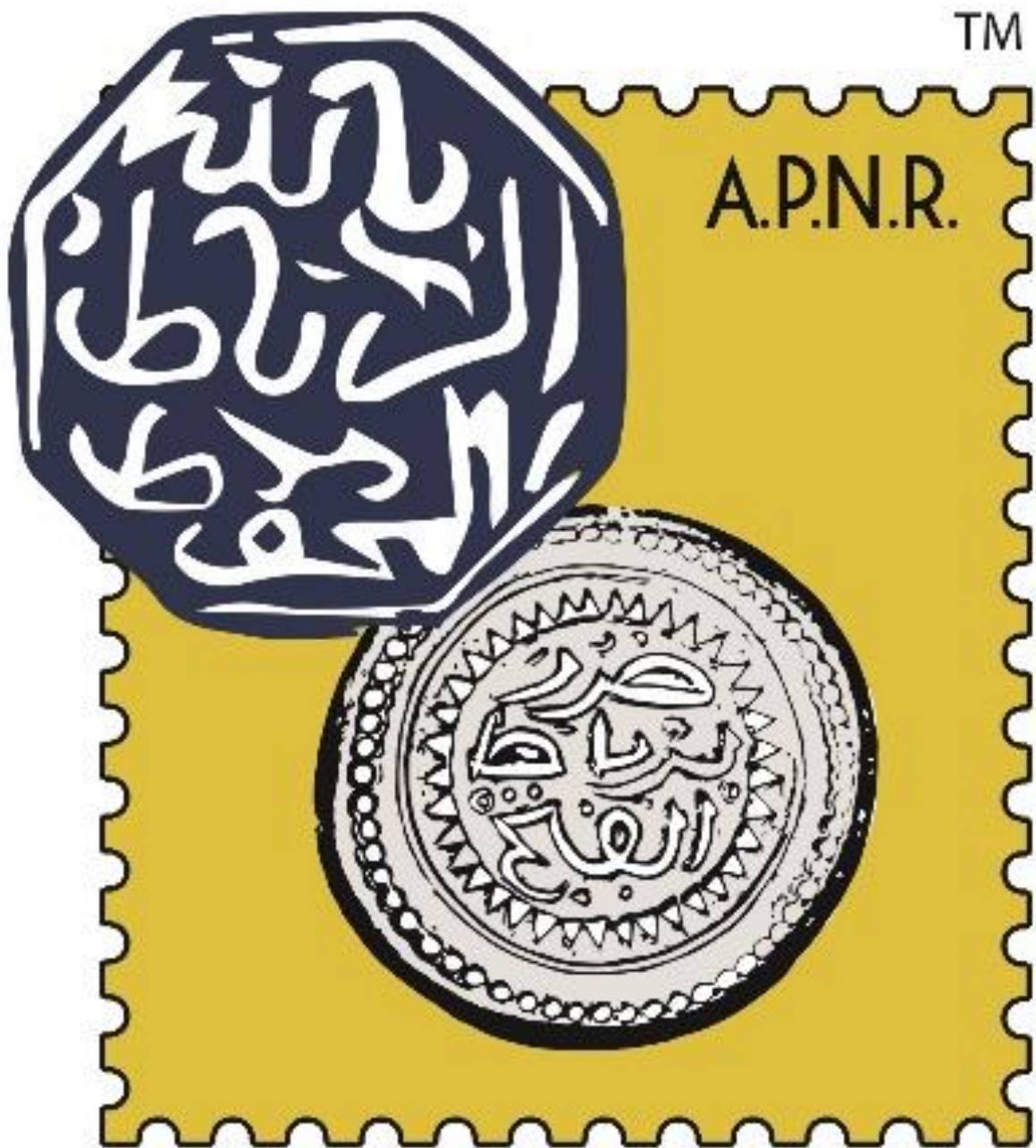
E-mail : ammor.ahmed@hotmail.com

VOTRE PARTENAIRE EN SÉCURITÉ INCENDIE



MATÉRIEL DE PROTECTION PROFESSIONNELLE DES BIENS ET DES PERSONNES

3JW
30, rue Moulay Ahmed Loukil – Hassan – 10000 Rabat – MAROC
WWW.3JW.MA - 3JW@3JW.FR
RC : 39235 - TP : 20122892 - ID Fiscal : 29154342 - CNSS : 9483009



وحماية الصوابية و المسكوكات للرباط

AMICALE PHILATELIQUE
ET NUMISMATIQUE DE RABAT